

# LES AILES

N° 1823

Hebdomadaire d'information aéronautique et spatiale

28 avril 1961

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL : Pierre LAUREYS

FONDE EN 1921 PAR GEORGES HOUARD

REDACTEUR EN CHEF : Jean-Marie RICHE

PARAIT LE VENDREDI

— REDACTION-ADMINISTRATION-PUBLICITE, 77, Boulevard Malesherbes, Paris-8<sup>e</sup> — Téléphone : EUROPE 53-78

PRIX : 0,60 NF

## BREGUET

## PRÉSENTATION DES PROTOTYPES 941 ET 1150

### Editorial

UNE fois de plus, la Nation vient de constater qu'elle peut faire une confiance absolue à son Aviation active.

Dès aujourd'hui, alors même que toute la lumière n'est pas faite sur les tragiques événements qui ont commencé lors du dernier week-end, on peut affirmer que si les initiatives subversives prises en Algérie n'ont pas atteint l'ampleur souhaitée par leurs auteurs et, surtout, si l'opération projetée en direction de la Métropole n'a pas réussi, c'est à l'Armée de l'Air qu'on le doit.

Chef d'Etat-Major de notre Défense, le Général Ollé eut, le premier, lors de son voyage éclair en Algérie, les preuves de la loyauté de l'Armée de l'Air qui l'accueillit à Oran et assura son retour vers la France.

C'est en raison de l'opposition de l'Armée de l'Air que les unités rebelles ne purent être acheminées vers la France au moment où la Métropole était en état de moindre défense.

L'Aviation Civile ne pouvait, de son côté, prêter son concours aux dirigeants d'une entreprise qui la prive de son tuteur : M. Robert Buron, à une heure où des décisions capitales doivent être prises vis-à-vis d'elle.

Les retours d'avions amorcés lundi se sont amplifiés mardi. Ils diminuent d'une manière substantielle le potentiel de transport susceptible de faire peser une menace sur la Métropole.

A la tête de l'Armée de l'Air en Algérie, un jeune Chef a été nommé qui s'est immédiatement adressé aux aviateurs placés sous son commandement dans des termes énergiques et directs qui auront levé les doutes pouvant encore subsister dans les consciences.

L'Aviation française illustre à nouveau, dans ces heures tragiques, sa solidarité totale avec la Nation.

Jean-Marie RICHE.

## AVIONS

### A L'OFFICIEL

Par arrêté ministériel en date du 9 mars 1961, sont agréés les aéro-clubs suivants :

- Cercle Aéronautique de la Vallée du Cher (Dierre).
- Club Aéronautique du Bugey.
- Aéro-Club de Senlis-Chantilly-Creil.
- Aéro-Club Tonnerrois.
- Aéro-Club d'Ussel.
- Aéro-Club de Lorraine, Lunéville et son Arrondissement.
- Aéro-Club de l'U.A.T.
- Aéro-Club des T.A.I.
- Aéro-Club de Champagnole.
- Aéro-Club de la Régie Renault.
- Quiberon Air-Club.
- Aéro-Club Lapie.
- Cercle Aéronautique Meaux-Paris.

Par le même arrêté, l'agrément est retiré aux clubs suivants :

- Aéro-Club Langrois (Ralam-pant).
- Aéro-Club Châtillonnais.
- Aéro-Club d'Orange.
- Aéro-Club d'Evau-Chambon.
- Aéro-Club de Creil.
- Aéro-Club de la Vendée (Les Sables-d'Olonne).

### Vers

UN é impé d'un la ex lisati cain: fusées, qui de franchi tante dans ges utiles. Il est b si nous no sée à quat il n'était p ment d'ast Unis. Le p céder à des atmosphèr cosmique lites. Par

### par A

tée avait i se conten talres disp apporter d tions, d'au ser le mat C'est au Américain lancement

satellites spécialisés, dans un but scientifique bien déterminé, et il serait injuste de ne pas reconnaître que ce but a été largement atteint, les satellites américains ayant incontestablement permis de recueillir de nombreuses informations scientifiques qui vinrent corroborer ou compléter les renseignements fournis par les engins soviétiques. Ils sondèrent en outre de façon remarquable les ceintures de radiations.

Mais nous savons que ce stade est maintenant dépassé. Nous vivons aujourd'hui l'ère du vaisseau cosmique qui doit comporter tout un équipement avec ses moteurs, systèmes de navigation et de guidage. La véritable astronautique est par ailleurs celle des engins capables de transporter des hommes. Pour toutes ces raisons le « poids lourd » est aujourd'hui la solution obligatoire et nous assistons seulement au début d'une course fantastique : des ma-

**D**IMANCHE dernier, le prototype de l'appareil de transport STOL (cargo mixte) Breguet 941 a été, pour la première fois, sorti de l'atelier de Toulouse-Colombiers de la S.A. des Ateliers d'Aviation L. Breguet. On a tout lieu d'espérer, maintenant, que ce nouveau prototype français pourra commencer ses essais en vol à temps pour être présenté au Salon du Bourget. Le vendredi 21 avril, à l'occasion d'une visite à Biarritz et à Toulouse, nous avons eu, en tout cas, l'illustration du dynamisme avec lequel Breguet poursuit à la fois la mise en place d'installations industrielles décentralisées et modernisées et le développement de ses deux principales fabrications : le transport STOL Breguet 941-942 et le patrouilleur naval 1150 « Atlantic ». Pour la première fois, les invités du Président Sylvain Floirat et de l'Administrateur-Directeur Général de la société : M. Henri Ziegler, ont pu voir dans le hall de montage Hambant neuf, de Toulouse-Colombiers, outre le prototype 941, quasiment achevé, les deux prototypes de l'« Atlantic ». Le premier exemplaire du Breguet 1150 a atteint un stade de

(Suite en page 3.)

### ies

létiques tôt et abordé de gros rgo 7.)



## “Nouvelle vague” en Grande-Bretagne : BEAGLE ANNONCE L'“AIREDALE”

Il y aura bientôt du nouveau dans l'Aviation légère britannique, dont les constructeurs faisaient preuve, jusqu'ici, d'un traditionalisme vraiment excessif. La réunion, sous le nom de BEAGLE (sigle approximatif de « British Executive and General Aviation Limited »), des marques Auster et Miles, doit se traduire, dès cette année, par la sortie de plusieurs prototypes nouveaux, dont les deux premiers, présentés aujourd'hui au « Shackleton Aviation Week-

end » de Coventry, seront l'« Airedale », quadriplace de 180 ch. (représenté ci-dessus), et le « Terrier », bi-triplace de 145 ch., issus directement, l'un et l'autre, des précédentes productions Auster. On trouvera, en page 12, les caractéristiques générales de ces deux appareils. De son côté, Miles prépare deux 4-5 places à aile basse entièrement métalliques : un monomoteur et un bimoteur, destinés à être équipés de moteurs Continental construits sous licence par Rolls-Royce. (Voir page 12.)